

Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 29 septembre 2023 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et la société à responsabilité limitée « Pavilu Sàrl »

Acte de cession administratif par lequel la Ville acquiert de la société Pavilu Sàrl une parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, comme suit :

- n° cadastral 926/19607, place voirie, au lieu-dit « Rue de la Fontaine », d'une contenance de 56ca .

La cession se fait à titre gratuit vu que la parcelle fait partie de la voirie de longue date et sera intégrée dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Lucien Malano
Ingénieur-Directeur